

Ch. Rochet del.t V. Prevost lith. Imp. Jules Rigo et C.ie

LE DOCTEUR FODERÉ

destiné à orner une des places de la ville de S.t Jean de Maurienne. (Savoie)

NOTICE HISTORIQUE

SUR

LA VIE ET LES TRAVAUX

DU

DOCTEUR FODÉRÉ,

PROFESSEUR A L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE STRASBOURG, MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES ET DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS, DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES DE TURIN, DE LA SOCIÉTÉ ROYALE ACADÉMIQUE DE SAVOIE, DES ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES DE TOULOUSE, DE MARSEILLE, DE LA MOSELLE, DES SOCIÉTÉS MÉDICALES DE WURTEMBERG, DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, DE PHILADELPHIE, ETC., ETC., ETC.;

PAR L. DUCROS (DE SIXT),

DOCTEUR EN MÉDECINE DE LA FACULTÉ DE PARIS, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ROYALE ACADÉMIQUE DE SAVOIE, DE LA SOCIÉTÉ MÉDICO-CHIRURGICALE DE SAINT-PÉTERSBOURG, DE LA SOCIÉTÉ DE MÉDECINE DE LYON, DU CERCLE MÉDICO-CHIRURGICAL DE BRUXELLES, DE LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES NATURELLES ET MÉDICALES DE LAUSANNE (CANTON DE VAUD), ETC., ETC., ETC.

PARIS.

IMPRIMERIE DE E.-J. BAILLY, PLACE SORBONNE, 2.

—

1845

ON LIT DANS TACITE (1) :

« C'était un usage des temps anciens de raconter
« les actions et le caractère des hommes célèbres
« pour les transmettre à la postérité. Quoique peu
« sensible à ce qui l'honore le plus, notre siècle
« a cependant conservé cet usage en faveur de
« quelques grandes et nobles vertus, et toutes les
« fois que le mérite supérieur a pu triompher de
« l'envie et de l'ignorance, vices communs aux
« grands et aux petits États, un hommage écla-
« tant lui a été rendu. »

Dans toutes les questions qui semblent se rapporter plus ou moins à la grandeur morale des peuples et aux intérêts de l'humanité, on aime à pouvoir citer Tacite, le savant et profond historien. Pas un écrivain ne possédait à un degré plus élevé et plus sérieux l'art de peindre d'un trait une pensée grande et forte ; souvent donc on ne saurait mieux faire pour témoigner de la même reconnaissance et des même respects, que d'emprunter sa

(1) Clarorum virorum facta moresque posteris tradere antiquitùs usitatum, ne nostris quidem temporibus quanquàm incuriosa suorum, ætas omisit, quotiès magna aliqua ac nobilis virtus vicit ac supergressa est vitium parvis magnisque civitatibus commune, ignorantiam recti et invidiam. (Tacite.)

vivante parole à l'immortel écrivain. D'ailleurs un fait général se rencontre dans l'histoire des nations civilisées : c'est que, partout où la vertu a obtenu les justes honneurs, et le vrai mérite les récompenses publiques, partout où l'on a pris soin d'élever des monuments à la mémoire des hommes utiles qui avaient noblement servi la patrie et l'humanité, on a vu se produire, en plus grand nombre, des hommes de bien, des citoyens illustres et des talents supérieurs dans tous les genres. La Grèce antique l'emporte peut-être encore, à cet égard, sur tous les peuples connus. Sur cette terre de tous les arts, il n'y avait point de si petit État, point de cité qui n'eût ses tombeaux, ses statues, ses monuments destinés à transmettre aux générations futures le souvenir des grandes et belles actions. Voilà sans doute la passion excellente, et chère aux âmes généreuses, qui donna, chez les Grecs, une force extraordinaire au sentiment national ! A cette source féconde, les mœurs publiques puisaient cette énergie et cette élégance, dont l'union ne s'est rencontrée nulle part au même degré ; ainsi se forment les grandes nations, ainsi se récompensent les sincères vertus. Il est certain que les témoignages de reconnaissance et d'admiration donnés à la mémoire des hommes

illustres agissent puissamment sur les générations nouvelles, et portent les caractères vigoureux, les esprits fortement trempés, à ne chercher la véritable gloire que dans les services éminents rendus au genre humain. Dieu merci, cette noble habitude des récompenses éclatantes, c'est-à-dire nationales, s'est établie depuis un quart de siècle en Allemagne, en Angleterre, et surtout en France, où chaque ville dresse sa statue, élève son monument aux hommes célèbres sortis de son sein; ainsi fait la Savoie, car elle aussi elle a produit des hommes de génie, salués de l'Europe entière, et dont les noms tiennent un rang distingué dans l'histoire : François de Sales, ce bel esprit chrétien d'une charité passionnée, d'un style élégant et pur comme sa vie; Vaugelas, un des maîtres de cette langue française qui est devenue la langue universelle; M. De Maistre, l'austère catholique à la parole sévère et calme; Berthollet, le plus savant des chimistes; Lagrange, que la France jalouse a voulu nous disputer par la voix de M. Arago lui-même; le cardinal Gerdil, le président Favre, le ministre Crétet et tant d'autres.

Le monument élevé à la gloire de Berthollet, il n'y a pas encore bien longtemps, prouve que la Savoie sait honorer ses grands citoyens, et qu'elle

n'hésite pas, dans ces circonstances honorables pour un peuple, à s'imposer un noble sacrifice. Nous lui demandons aujourd'hui, pour Fodéré, le savant professeur, l'habile médecin, des hommages semblables à ceux qu'elle a déjà rendus à notre grand chimiste Berthollet. Que Fodéré, qui fut aussi un de ses plus nobles enfants, obtienne du moins dans sa ville natale, des honneurs qu'on a négligé de lui rendre dans sa patrie adoptive la France, où ses travaux et ses lumières ont eu encore plus d'utilité que d'éclat.

Chargé par M. le comte de Fortis, ancien avocat-général à la Cour royale de Lyon, et par M. le docteur Mottard, président du comité de souscription dans la Savoie, de faire un appel à nos compatriotes, à ceux du moins qui sont en ce moment à Paris, je m'efforcerai de remplir cette honorable mission avec le zèle, l'empressement, l'activité dont je suis capable. Déjà la ville de Saint-Jean-de-Maurienne, justement fière de compter Fodéré au nombre de ses enfants, a ouvert, le 2 septembre 1842, sur l'avis de son conseil municipal, une souscription dont le produit est destiné à élever un monument. Ce projet n'a point tardé à obtenir la bienveillante protection de S. M. le roi Charles-Albert, qui donne de si

haut l'exemple de toutes les inspirations bienveillantes. Des citoyens dont les noms se trouvent mêlés à toutes les actions généreuses, M. le comte Pillet-Will, régent de la Banque de France, M. le comte de Fortis et M. le docteur Mottard, l'un des plus ardents soutiens de cette souscription, ont ouvert, par leur nom respecté, cette liste destinée à se couvrir des meilleurs noms de la Savoie. Une statue de Fodéré, exécutée en plâtre par un artiste d'origine savoisienne, M. Rochet, est admise en ce moment aux honneurs de l'exposition du Louvre. Ce jeune artiste a fait, à ses frais, un voyage dans la Savoie pour étudier l'emplacement de cette statue, et en même temps pour se mettre en quelque sorte à la disposition du comité qui surveille les moindres détails de cette récompense nationale. A son retour, le jeune statuaire a jeté en bronze la statue de Fodéré, avec un succès qui fait augurer, très-favorablement, de l'avenir du sculpteur. Seulement, et c'est là un détail qu'il faut savoir, l'argent de la souscription a été absorbé et bien au delà par les frais de ce bronze, qui ne sauraient rester à la charge de l'artiste. D'ailleurs bien d'autres frais seront nécessaires pour que ce monument soit complet, et c'est pourquoi nous nous adressons à la bienveillance française, non

moins qu'à la générosité reconnaissante de nos compatriotes. C'est d'ailleurs à la France que Fodéré a rendu le plus de services, et ces nobles services attendent leur récompense.

Qu'on me permette de décrire ici d'un trait net et rapide la vie et les travaux de Fodéré. Ses travaux sont nombreux, sa gloire est la nôtre; la Savoie ne peut rester indifférente au récit d'une vie si bien employée, quel qu'en soit le narrateur.

C'est à Saint-Jean-de-Maurienne, le 8 janvier 1764, que naquit le savant praticien François-Emmanuel Fodéré.

La famille de Fodéré était une de ces humbles familles de la Savoie, qui n'ont pas d'autre appui que la Providence. Le père de cet enfant était mort quand la mère le mit au monde; mais la tendresse énergique de cette mère dévouée n'en devint que plus vive et plus ardente. Rien ne fut négligé pour l'éducation de ce précieux enfant, et tout d'abord il se montra studieux, sérieux, plein de ce zèle actif et intelligent qui annonce de grandes choses. Cet orphelin avait en lui-même ce génie heureux que signalent presque toutes les biographies des hommes justement célèbres. Il est certain, en effet, que nos talents, nos dispositions naturelles ne sont pas entièrement l'œuvre du temps et des circonstances.

Nécessairement les hommes qui se distinguent par des qualités extraordinaires ont dû être doués d'une organisation heureuse et forte, et il est vrai de dire que les résultats de cette organisation primitive ont commencé à se manifester dans l'enfance.

Grâce à cette intelligence fécondée par le travail, le jeune Fodéré obtint tous les succès qui se pouvaient attendre d'un âge si jeune; ses progrès rapides lui méritèrent la protection et l'amitié du chevalier de Saint-Réal, intendant de la Maurienne. M. de Saint-Réal sembla pressentir dans la facilité précoce de l'enfant, les grandes qualités qui devaient illustrer plus tard l'homme arrivé à l'âge mûr. Après avoir terminé ses premières études, et déjà poussé par une vocation décidée pour la médecine, son protecteur lui fit obtenir une place gratuite au collége des Provinces, dans l'université de Turin. Dans cette académie savante qui se souvient d'Alfieri et de Lagrange, le jeune homme se signala par la vivacité de cette intelligence qui ne se reposait ni la nuit ni le jour. Il poussa même son ardeur pour la science jusqu'à braver, dans une circonstance que nous allons citer, des préjugés qui pouvaient alors lui susciter des ennemis nombreux et puissants, troubler sa tranquillité présente et compromettre son avenir.

Hélas ! il n'est personne qui n'ait entendu parler de cette dégoûtante maladie qui nous montre l'espèce humaine sous l'aspect le plus triste et le plus repoussant : je veux parler du *crétinisme*. Le jeune médecin porta son attention sur ce mal, sans nom et sans forme. Mais pour retrouver le *mens divinior*, le souffle divin sous cette chair inerte, il fallait étudier cette âme enfouie dans les mystères même de l'organisation. Cette étude était d'autant plus entourée de difficultés et de dangers que dans ce temps-là encore, la dissection des cadavres humains était regardée comme une profanation. La passion de la science l'emporta, chez Fodéré, sur la crainte des persécutions ; il fit déterrer un corps de crétin, et, par une autopsie patiente, il arriva à des observations importantes. Tel fut le thème habile de son premier ouvrage, et ce grand travail est resté le travail le plus complet dont les crétins ont été le prétexte jusqu'à ce jour.

Il avait été reçu docteur à la faculté de Turin, à l'âge de vingt-trois ans, le 12 avril 1787, c'est-à-dire environ un an avant la publication de son traité du *goître* et du *crétinisme*. La manière brillante dont il avait conquis tous ses grades au collége des Provinces, sa conduite studieuse et régulière avaient attiré sur ce jeune homme la bienveillante

attention du roi Victor-Amédée III. Ce sage monarque, pour favoriser un zèle qui s'annonçait par de pareils débuts, accorda au jeune médecin une pension qui lui permit d'aller compléter pendant trois ans des études si bien commencées. Fodéré vint à Paris ; il fréquenta les cours des facultés et la visite des hôpitaux. Il employait le jour à écouter les leçons publiques, à observer les faits importants de l'art médical ; il employait une partie de ses nuits à méditer, à consigner, par écrit, les leçons des maîtres, les observations du disciple; vie patiente, utile, laborieuse, la vie d'un véritable enfant de la Savoie ; et lorsqu'enfin il se put dire à lui-même, que l'école médicale de Paris n'avait plus rien à lui apprendre, il partit pour l'Angleterre, et il poursuivit, dans les hôpitaux de Londres, le cours de ses observations et de ses études. Il revint enfin dans sa patrie, en 1790. Dès cette époque, il s'était déjà spécialement occupé d'une branche importante de la science, je veux parler de la médecine légale, dont on peut le regarder, à juste titre, comme le fondateur. C'est même aux connaissances étendues qu'il avait acquises sur cette matière, qu'il dut sa nomination de *médecin-juré* du duché d'Aoste. Il obtint plus tard la même place au Fort-de-Bard.

Mais le docteur Fodéré ne devait pas consacrer à la Savoie ses talents et ses services pendant sa vie entière. La République française, dans cette ardeur qui n'était pas près de s'éteindre, envahissait les États voisins de la France, menaçant déjà les contrées lointaines. La Savoie fut réunie à la France en 1792. Fodéré, un des médecins attachés à l'armée française, eut sa part de la gloire et des dangers de la guerre d'Italie. Il s'était accoutumé à observer, à réfléchir, et en tout lieu il portait avec lui cette vive passion de voir, de comprendre, de savoir. Citons, pour exemple, le mémoire qu'il publia en l'an VIII, sur les maladies qui avaient le plus fréquemment atteint les troupes dans le Mantouan.

Après la campagne d'Italie, il suivit à Marseille le corps de troupes commandé par le général Carteaux, et il devint l'hôte d'un confrère, doyen de l'ancien collége de médecine, médecin de l'Hôtel-Dieu, praticien distingué, qui ne tarda pas à reconnaître ce mérite éminent. Bref, ce savant médecin, nommé Moulard, prit Fodéré en amitié et finit par lui accorder la main de sa fille aînée, compagne assurément bien digne de cet homme excellent, par l'élévation du caractère et par les nobles qualités du cœur. C'est à sa femme que Fodéré adressait plus tard ces paroles tou-

chantes, dans la dédicace d'un ouvrage publié en 1821 sous le titre de *Voyage aux Alpes maritimes :* « Ton âme élevée a souvent soutenu mon cou-« rage. Tu n'ignorais pas que les sentiments géné-« reux, que la science sans bassesse, la vertu « sans intrigues, la vérité sans mensonges, ont « presque toujours conduit à la pauvreté, objet « d'effroi pour nos contemporains, et la pauvreté « ne t'a pas effrayée !... »

Le mariage de Fodéré avait été célébré le 7 février 1793. Le général Bernadotte et Joseph Bonaparte, qui alors ne rêvaient pas les honneurs du trône, épousaient, presque en même temps, les deux sœurs Clary, de cette heureuse maison Clary qui a donné une reine à l'Espagne, à Naples, à la Suède; ces deux reines étaient les cousines germaines de madame Fodéré. Il est singulier que cette grande parenté n'ait pas été plus profitable au bon docteur, car lorsque le maréchal Bernadotte se fut assis sur le trône de Suède, quand Joseph Bonaparte eut monté sur le trône d'Espagne, Fodéré, cousin de deux rois, resta tout simplement le bon docteur Fodéré ! C'est qu'en effet le vrai mérite est peu habile à se produire, soit qu'il ignore, soit qu'il dédaigne les moyens par lesquels on peut se pousser dans le monde; il ne sait point faire sa cour aux riches et

aux puissants, et les riches et les puissants, trop occupés de leurs ambitions ou de leurs plaisirs, ne se mettent guère en peine d'aller au-devant du mérite. Le roi d'Espagne et le roi de Suède, au sommet de la fortune, oublièrent complétement leur parent, qui, de son côté, ne fit aucun effort, aucune démarche, pour se rappeler à leur souvenir. L'amour de la science, les devoirs de sa profession, l'éducation de ses enfants l'absorbaient tout entier : le temps lui paraissait trop précieux pour en employer une partie à des sollicitations humiliantes. Personne assurément n'eût été plus digne de parvenir aux dignités et aux honneurs, grâce à ces alliances avec cette puissante famille de Bonaparte, dont les moindres rayons faisaient une fortune ; mais personne n'était moins capable que Fodéré de mettre à profit, dans un intérêt purement personnel, les avantages que pouvaient lui offrir la réputation, le talent, les circonstances.

Peu de temps après son mariage, il fut envoyé à l'armée des Alpes, et sa mission achevée il revint à Marseille où il obtint la place de médecin de l'hospice d'*Humanité* et de l'hospice des Aliénés. On le vit alors ouvrir des cours publics d'anatomie et de physiologie, tant c'était là un esprit actif et passionné pour son art.

Nous avons dit que Fodéré, frappé du rôle que la médecine est appelée à jouer dans les questions judiciaires, avait porté toute son attention sur cette partie si importante de la science. Il n'avait trouvé que désordre et confusion dans la législation criminelle; des lois exposées à mille interprétations diverses pouvaient, dans une foule de circonstances, être menaçantes pour l'innocent, protectrices pour le coupable. Il s'agissait de porter la lumière au milieu de ce chaos, et d'établir des règles certaines, autant du moins que le comporte la faiblesse de l'esprit humain, pour constater le crime, sans être exposé à confondre un fait purement accidentel, avec le résultat d'une action coupable et préméditée. Au commencement de l'an III, ce savant maître avait déjà composé sur cette matière un ouvrage dont il adressa le manuscrit au comité de l'instruction publique de la Convention. Soit que le comité n'eût point compris l'importance de ce travail, soit qu'on n'ait pas eu le temps de l'examiner, on ne fit aucune réponse à l'auteur. Mais il était trop pénétré de l'utilité de son livre pour se décourager facilement; aussi bien le voilà qui, l'année suivante, soumet ce grand travail à l'Institut de France. Devant ces nouveaux juges, Fodéré fut plus heureux; une commission

fut chargée de l'examiner et d'en rendre compte : elle s'en occupa sans doute avec conscience, mais avec cette réserve mêlée de préventions dans laquelle les corps savants se retranchent, pour peu que l'on s'éloigne des idées acceptées ; ce rapport de l'Institut, mêlé de blâme, mêlé de louanges, témoigne d'une bonne volonté timide qui ne veut rien hasarder et qui se hâte lentement.

Fodéré retoucha son ouvrage ; il en étendit le plan ; il y mit plus d'ordre, plus de méthode ; enfin il le livra à l'impression dans les derniers jours de 1799. Le Traité de *Médecine légale et d'Hygiène publique* restera comme le plus beau monument de la gloire de Fodéré, et comme son titre incontestable à la reconnaissance de la postérité. A cette heure solennelle où la France était entrée dans le travail de ses lois, admirable enfantement qui devait produire le *Code Napoléon*, ce recueil de documents précieux ne pouvait paraître plus à propos.

La composition de ce grand ouvrage et celle de tant d'autres livres que Fodéré a publiés ne l'empêchaient pas de se livrer, avec la même ardeur, à l'exercice de sa profession et aux travaux de l'enseignement. Nommé professeur de physique et de chimie à l'École centrale de Nice, il y remplit



les devoirs du professorat, sans négliger la pratique médicale, jusqu'au moment où cette école fut supprimée. De là il passa à la première école secondaire, dont il fut le directeur, et en même temps le professeur en philosophie.

Médecin de l'hôpital civil et militaire, il ouvrit des cours d'anatomie et de physiologie. On eût dit que son activité n'avait point de bornes, tant ses études et ses travaux étaient multipliés, tant son immense instruction, la vigueur de son esprit et son amour pour les devoirs qui lui étaient imposés, le rendaient capable de suffire à tout.

Arrive 1803, le docteur Fodéré fut chargé par le gouvernement impérial de dresser la statistique des Alpes maritimes, entreprise remplie de périls, dans les vallées profondes, sur les sommets escarpés d'un pays presque sauvage.

Pour accomplir cette tâche austère, il fallut non-seulement du courage, de la persévérance, une grande sagacité, mais encore des moyens matériels, des ressources pécuniaires qu'on n'avait pas songé à lui fournir. Mais qu'importe? la mission est belle, elle est utile; même au péril de sa fortune, Fodéré saura la remplir. Certes, en dédiant à l'honorable compagne de sa vie le fruit de ses longues et savantes recherches, Fodéré

avait bien raison de dire que le pur amour de la science, le mérite modeste, n'ont souvent d'autre récompense que la pauvreté.

Un an plus tard, il fut nommé membre du jury d'instruction publique, du jury médical du département des Alpes maritimes; l'an de gloire 1804 le trouva médecin de l'Hôtel-Dieu et de l'hospice des Aliénés, et presque en même temps secrétaire de la Société médicale de Marseille. Le roi d'Espagne, Charles IV, fut traîné à Marseille par la volonté de l'empereur Napoléon; le faible Bourbon d'Espagne était malade, et il appela le docteur Fodéré. Fodéré vint, il calma l'esprit, il conserva le corps; et le roi Charles IV qui partait pour Rome, voulut l'emmener avec lui. Fodéré fut sans doute touché de cette proposition; mais comment se résoudre à s'éloigner d'une ville où il vivait heureux, entouré de sa femme et de ses enfants? Cependant le prince Ferdinand, celui même qui, après la mort de Charles IV, s'assit sur le trône d'Espagne sous le nom de Ferdinand VII, était détenu, en France, au château de Valençay, avec don Carlos, son frère, et don Antonio, son oncle, pendant que l'Espagne était remplie de l'invasion.

Le prince d'Espagne demanda, comme une faveur, au gouvernement français, l'autorisation

d'appeler auprès de sa personne le savant médecin Fodéré, qui avait rendu à la santé le roi d'Espagne. Cette demande fut renouvelée plusieurs fois, et d'une manière pressante, et pourtant le gouvernement impérial attendit près de cinq ans avant de permettre à Fodéré l'entrée de cette prison de Valençay. Bien plus, à peine le savant docteur s'était mis en route, lorsqu'il reçut un contre-ordre de la part de l'Empereur. Vers ce temps-là il fut nommé médecin de l'hospice de Trévoux. Une année s'écoula encore avant qu'on lui permît de se rendre auprès du Bourbon prisonnier. A la fin pourtant, on le laissa partir pour ce château de Valençay où il fut accueilli avec des transports de joie par les illustres captifs. Il employa tout son dévouement et tout son zèle à adoucir l'amertume de cette captivité mal déguisée; les princes captifs récompensèrent par leur amitié, tant de zèle et de dévouement. Mais le château, environné d'espions, était un séjour plein de tristesse pour Fodéré; naturellement bon et loyal, il ne pouvait, sans chagrin et sans indignation, se soumettre à la surveillance dont il était l'objet. Triste condition, en effet! ne pouvoir faire un seul pas sans remarquer autour de soi des regards inquiets qui épient juqu'à vos moindres gestes, ou bien

se voir soumis à des interrogatoires odieux ! Le docteur Fodéré ne put pas tenir longtemps à ce régime d'espionnage, et il abandonna cette captivité qu'il ne pouvait ni secourir, ni soulager. Ce qui n'étonnera personne, c'est que le prince Ferdinand (Ferdinand VII) monté sur le trône d'Espagne après 1814, ne parut pas conserver le moindre souvenir de l'homme habile qui, pendant deux années, lui avait consacré ses soins, ses talents, je dirai même sa liberté. Mais les princes sont presque aussi ingrats que les autres hommes ; cela vient peut-être de leurs continuelles préoccupations. Ferdinand VII, roi d'Espagne, ne songea pas à payer les dettes de l'empereur Napoléon ; et d'ailleurs, durant ce règne agonisant, quand toutes les passions sont agitées, comment se souvenir du docteur Fodéré, surtout lorsque celui-ci mettait si peu d'empressement à se rappeler lui-même au souvenir des hommes qui pouvaient, qui devaient le servir ? Don Carlos fut moins oublieux que l'autre captif de Valençay, le prince Ferdinand VII. Lorsque le commandeur Carron du Villards, notre célèbre oculiste, mon digne maître et mon ami, fut présenté au roi d'Espagne, don Carlos s'empressa de s'informer, avec une bienveillante attention, du docteur Fodéré, et il manifesta des

regrets sincères en apprenant que son célèbre médecin n'existait plus.

Fodéré, célèbre par ses travaux, était déjà sur le déclin de l'âge, en 1814, lorsqu'il apprit qu'une chaire de médecine légale, vacante à la faculté de Strasbourg, allait être mise au concours. Il résolut à l'instant même de se présenter au nombre des concurrents. L'enseignement faisait partie du génie de cet habile homme; il aimait à propager ses idées, sa science, son travail, son zèle ardent pour toutes les grandes découvertes, et comme cette chaire vacante de Strasbourg avait surtout pour objet l'enseignement d'une branche médicale dont lui, Fodéré, était pour ainsi dire le créateur, il résolut de pousser cette lutte jusqu'à la victoire. Aussitôt le voilà qui se met en route; ni l'hiver qui s'avance, ni la famille qui redemande son chef, ni les embarras de chaque jour, et bien plus les armements de l'Europe qui viennent d'envahir la France un instant domptée, rien ne peut retenir le docteur Fodéré. Il part, il arrive; les épreuves du concours étaient difficiles, et parmi les concurrents se trouvaient des hommes d'un mérite reconnu. L'un d'entre eux même, le docteur Lobstein, joignait à un rare talent, l'avantage, très-important dans cette circonstance, d'être

né en Alsace et de s'y être déjà fait une brillante réputation. Le docteur Lobstein avait d'ailleurs pour ses partisans dévoués, les principaux membres de la religion réformée, qui étaient tout-puissants dans ces contrées. Mais Fodéré, dans les épreuves du concours, l'emporta si évidemment sur celui de ses concurrents qui paraissait réunir en sa faveur le plus de chances, que les juges ne purent s'empêcher de le proclamer vainqueur, à l'unanimité. Il fut ensuite, et coup sur coup, président du jury en médecine, vice-président du conseil de salubrité publique, médecin du collége royal, président de la Société de médecine, belles-lettres et d'agriculture de Strasbourg. Enfin, l'enseignement relatif aux maladies épidémiques ayant été interrompu en 1819 par la retraite du titulaire, cette chaire fut confiée à Fodéré.

Depuis son arrivée à Strasbourg jusqu'à sa mort, les vingt années qui s'écoulent sont consacrées, sans interruption, à des travaux immenses, toujours entrepris et exécutés dans l'intérêt public. La liste des ouvrages publiés par Fodéré (on la trouvera à la fin de cet *Essai,* comme la plus splendide péroraison d'un discours à la louange de ce savant homme) pourra seule donner une

idée, très-incomplète d'ailleurs, des travaux de ce savant maître, car il ne s'agit dans cette page de cette vie laborieuse, que des méditations du cabinet et non pas de la pratique même de l'art médical, ce travail de tous les jours.

Un grand nombre de sociétés savantes, françaises ou étrangères, se montrèrent jalouses de compter Fodéré au nombre de leurs membres. Des souverains étrangers lui écrivaient dans les termes les plus honorables.

En 1825 parut un *Essai historique et moral sur la pauvreté des nations*. Cette fois, ce n'est plus seulement le médecin qui consacre son habileté au soulagement des maux de l'individu, c'est le philosophe religieux et éclairé, c'est le savant économiste qui porte son attention sur l'humanité tout entière, et qui cherche des moyens efficaces pour faire disparaître à la fois les accablantes misères qui pèsent sur les nations. Ce nouveau livre de Fodéré obtint le suffrage de l'Académie des sciences, et le suffrage, non moins précieux, du pape Léon XII, qui adressa à l'auteur une lettre de félicitations.

A peine si dans cette vie remplie de toutes les nobles études, le docteur Fodéré a connu le repos. Habituellement il se couchait à deux heures

après minuit ; l'été comme l'hiver, il se levait avec le jour. La pratique de son art, les visites aux malades, les fonctions de l'enseignement remplissaient toute sa journée. Le temps dont il avait besoin pour continuer ses nombreuses recherches et pour composer ses œuvres, il le dérobait au sommeil. Les vacances n'étaient pour lui qu'un simple changement dans l'ordre ou dans la nature des travaux. Il ne savait se reposer qu'en passant d'une occupation utile, importante, à une autre occupation qui, souvent, l'était encore davantage.

Dans ses voyages, comme dans le cours de ses visites, rien de ce qui peut intéresser la science n'échappait à ses observations. Fodéré possédait à un très-haut degré le talent d'interroger pour s'éclairer de mille lumières, talent beaucoup plus rare qu'on ne pense, et qui lui servait pour apprendre les faits qu'il n'avait pas observés par lui-même. Il visita souvent, comme un simple curieux qui ne dit pas son nom, les prisons, les hôpitaux, les maisons d'aliénés, les dépôts de mendicité. Il attaqua les abus sans ménagement, et, sur ses instances pressantes, de grandes améliorations furent tentées. Dans l'hospice des Enfants-Trouvés d'Arras, l'administration reconnaissante fit placer le portrait de Fodéré en regard du por-

trait de saint Vincent de Paul. — C'est le plus touchant de tous les honneurs qui lui ont été rendus.

Dans les derniers temps de sa vie, il ne pouvait plus ni lire ni écrire, tant ses yeux étaient affaiblis, et pourtant il ne suspendit point le cours de ses travaux ; sa fille aînée écrivait sous sa dictée, et ses autres enfants, dignes fils d'un père excellent (l'aîné est médecin cantonnal dans le département du Haut-Rhin, et l'autre exerce la médecine à Paris), lui faisaient la lecture. Pendant les six derniers mois, il comprit, à des signes qui ne pouvaient pas le tromper, que sa fin était proche ; il conserva son courage devant la mort qui s'avançait. Il conserva aussi jusqu'à la fin, l'activité et la vigueur de cet esprit que rien ne pouvait abattre. Le jour même où il rendit le dernier soupir, il avait encore dicté deux pages à sa fille. Il mourut à Strasbourg, le 4 février 1835.

On aime à contempler cette belle existence ; cela repose agréablement l'esprit fatigué du spectacle de nos agitations sans but. Les hommes de la trempe de Fodéré ont été rares dans tous les temps, et, certes, de nos jours, on n'en compterait pas beaucoup. Il aima, il cultiva la science pour elle-même ; il la fit servir, autant qu'il était en lui, au soulagement et à l'instruction des hommes ; mais

il ne lui vint jamais dans la pensée de l'employer comme un moyen pour arriver à la richesse et aux honneurs. Il ne rechercha aucune de ces distinctions qu'on obtient trop souvent aujourd'hui, par le bruit, par les apparences trompeuses, par une célébrité factice; il se contenta de les avoir méritées. « On aura de la peine à croire, dit la Biogra-« phie universelle, que le docteur Fodéré n'ait « jamais reçu aucune décoration; il n'en a point « demandé, il est vrai; mais son mérite univer-« sellement reconnu, sa réputation, ses services « et ses travaux demandaient assez haut pour lui « cette honorable distinction. »

Comme tous les hommes d'un grand caractère et d'un incontestable génie, le docteur Fodéré était profondément religieux. Si la médiocrité du savoir dans les sciences naturelles et médicales conduit quelquefois au matérialisme, toujours, au contraire, une instruction vaste, un jugement solide et les vues supérieures des bons esprits, ramènent à l'idée d'un être tout-puissant, infiniment bon et juste, idée consolante et vraie qui est la base de toute religion. C'est à peine si j'ai besoin de dire ici que Fodéré mourut en chrétien sincère et vertueux.

Plusieurs villes de France s'empressèrent, par les

honneurs qu'elles rendirent à sa mémoire, de réparer l'oubli, on pourrait même dire l'ingratitude du gouvernement. A Paris, la Faculté de Médecine, sur la proposition de M. Orfila, son digne doyen; à Strasbourg, la Faculté de Médecine qu'il a tant illustrée par ses immortels ouvrages et son savant enseignement; à Marseille, la Société royale de Médecine, sur la proposition du docteur Roux, ouvrirent des souscriptions pour élever un monument à Fodéré, et nous autres, ses compatriotes, ne devons-nous pas suivre cet exemple de reconnaissance et de respect?

Honorons les hommes du passé, et nous sauvons l'avenir! Ne laissons pas sans un ornement solennel, ces tombes oublieuses, trop vite oubliées quand rien ne les signale à la reconnaissance publique! Compatriotes d'un savant du premier ordre, d'un esprit dévoué, d'un rude et austère travailleur dans le vaste champ de l'étude et des sciences, montrons-nous dignes de cette illustre renommée, en lui décernant une récompense méritée dont nous devons recueillir tout le bienfait.

LISTE DES OUVRAGES DE FODÉRÉ.

Traité du Goître et du Crétinisme, précédé d'un discours sur l'influence de l'air humide sur l'entendement humain.

Cet ouvrage est certainement un des meilleurs et des plus importants qui aient paru sur ce sujet. On y trouve une quantité considérable de matériaux précieux pour une histoire physique et morale de l'espèce humaine; il mérite à ce titre surtout, d'être lu, étudié et médité par les physiologistes et les véritables philosophes.

Le Traité sur le Goître et le Crétinisme est divisé en quatre sections. Dans la première l'auteur traite du goître, des causes qui le produisent et des moyens de le guérir; dans la seconde, il a pour objet le crétinisme complet ou incomplet, sa cause prochaine ou sa propagation; la cause générale du goître et du crétinisme et ses moyens préservatifs, sont le sujet de la troisième et de la quatrième section. Après avoir paru à Turin en 1789, cet ouvrage fut publié de nouveau par ordre du gouvernement Sarde, en 1791; il fut réimprimé à Paris en 1800, et traduit en allemand par G. W. Lindemann, Berlin 1796.

Un savant médecin, aussi notre compatriote, auquel nous rattachent les sympathies les plus vives, connu par un grand nombre d'ouvrages de philosophie médicale et de physiologie, M. le docteur Cerise a consacré plusieurs mois à parcourir les vallées des Alpes pour compléter les observations du docteur Fodéré. Il est revenu avec la collection complète des principaux types qu'offrent les crétins qu'il a fait peindre par un artiste dont il était accompagné, et avec les histoires détaillées de chacun de ces sujets. Il se propose de publier incessamment, dans une *Monographie*, le résultat de ses patientes recherches et de ses conciencieuses observations qu'il a déjà communiquées en partie aux auteurs du *Compendium* de médecine pratique.

Opuscules de médecine philosophiques et de chimie. Turin, 1789.

Mémoire sur une affection de la bouche et des gencives,

endémique à l'armée des Alpes. Embrun, an III (1795), in-8°.

Analyse des eaux thermales et minérales du Plan-de-Saly, sous Montléon. Embrun, an III (1795), in-8°.

Essai sur la Phthisie pulmonaire relativement au choix à donner au régime tonique ou relâchant. Marseille, an IV (1796).

Les Lois éclairées par les sciences physiques, ou Traité de Médecine légale et d'Hygiène publique. Paris, an VII (1798), 3 vol. in-8°; 2e édition, Bourg, 1812, 3 vol. in-8°; 3e édition, Paris 1815, sous ce titre : *Traité de Médecine légale et d'Hygiène publique,* 6 vol. in-8°, avec le portrait de l'auteur.

Fodéré avait divisé son premier travail en quatre parties; il changea son plan : dans la dernière édition, son ouvrage n'est divisé qu'en trois parties. La première est intitulée *Médecine légale mixte.* Sous cette dénomination, il comprend la médecine consacrée à la jurisprudence civile, à laquelle se rattache ce qu'il appelait dans sa première édition, médecine légale excusante et expectante.

La deuxième partie est la *Médecine légale criminelle.* L'auteur a pris pour guide dans la composition de cette partie de son ouvrage, l'esprit du Code pénal et d'Instruction criminelle. « J'ai eu en vue, « dit-il, autant les gens de loi que les médecins; les premiers trou- « veront souvent réunies, dans une seule section, les décisions du « droit romain, celles des anciens jurisconsultes, de la législation « intermédiaire et de la législation actuelle; les seconds auront « l'avantage de voir d'un seul coup d'œil, ce que les médecins les « plus recommandables de tous les siècles ont décidé sur chaque « question, et ce que nos connaissances actuelles ont ajouté, ou ce « qu'on a cru qu'elles avaient ajouté de mieux aux opinions an- « ciennes. »

La troisième partie de l'ouvrage est consacrée à l'hygiène publique ou police de santé. Le docteur Fodéré était en possession d'une quantité immense de matériaux, les uns accumulés dans un long exercice de la médecine, les autres recueillis dans les meilleurs livres. Cela le mettait à même de donner à son sujet les plus grands développements. Cette partie de son livre est sûrement tout à fois la plus intéressante et peut-être celle qu'il a traitée le plus savamment.

Mémoire de Médecine pratique sur le climat et les maladies des montagnards, sur la cause fréquente des diarrhées chroniques des jeunes soldats, sur l'épidémie de Nice. Paris, 1800, in-8°.

Essai de Physiologie positive, appliquée spécialement à la médecine pratique. Avignon, 1806, 3 vol. in-8°.

Cet ouvrage renferme la description d'un grand nombre d'expériences nouvelles et de découvertes intéressantes; M. Bégin, professeur à la Faculté de Strasbourg, rend à l'Essai de Physiologie positive une justice bien méritée, quand il dit dans l'éloge de Fodéré, éloge prononcé dans une séance solennelle : « Combien « de vérités n'a-t-il pas mises en lumières ! combien son livre inestimable ne contient-il pas de faits alors contestés ou inaperçus, « et qui, démontrés depuis, ont fait la fortune de récentes célébrités!... Tels sont, entre beaucoup d'autres, des points im« portants de doctrine sur lesquels Fodéré devança de longtemps « des travaux considérés depuis comme entièrement originaux. »

De Apoplexia disquisitio theorica-practica. Avignon, 1808, in-8°.

Recherches expérimentales sur les succédanés du quinquina et sur les propriétés de l'arséniate de soude. Marseille, 1810, in-8°.

De Infanticidio. Strasbourg, 1814, in-4°. Bonne dissertation qui contribua avec les autres épreuves à donner à Fodéré la prééminence dans le concours pour la chaire de médecine légale.

Manuel du Garde-Malade. Strasbourg, 1815, in-12; 2e édition, Paris, 1827, in-18; ouvrage imprimé par ordre du préfet du Bas-Rhin, et qui mériterait d'être réimprimé et plus répandu à cause de son utilité.

En effet, il importe qu'une foule de soins, qui font nécessairement partie du traitement, ne soient pas négligés par les garde-malades et surtout que les remèdes soient administrés suivant les prescriptions du médecin. Les médecins ont été à même d'observer que les maladies sont aggravées ou prolongées tantôt par le manque de soins, tantôt par l'extrême ignorance des garde-malades.

Traité du Délire appliqué à la médecine, à la morale et à la législation. Paris, 1817, 2 vol. in-8°.

Voyage aux Alpes maritimes, ou *Histoire naturelle, agraire, civile et médicale du comté de Nice et pays limitrophes, enrichi de notes, de comparaisons avec d'autres contrées.* Paris, 1822, 2 vol. in-8°. On lit cet ouvrage avec intérêt, et il pourrait servir de guide aux médecins dans leurs voyages.

Leçons sur les Épidémies et l'Hygiène publique, faites à la Faculté de Médecine de Strasbourg. Strasbourg, 1822-1824. 4 vol. in-8°.

Essai historique et moral sur la pauvreté des nations, la population, la mendicité, les hôpitaux et les enfants trouvés. Paris, 1825, in-8°.

Mémoire sur la Petite-Vérole vraie ou fausse et sur la Vaccine. Strasbourg, 1826, in-8°.

Essai théorique et pratique de Pneumatologie humaine, ou Recherches sur la nature, les causes et le traitement des flatuosités et de diverses vésanies. Strasbourg, 1829, in-8°.

Recherches historiques et critiques sur le Choléra-morbus. 1831. Fodéré a inséré dans le Recueil des Mémoires de l'Académie des Sciences de Turin, dont il était associé-correspondant, deux mémoires sur divers points de chimie.

Le septième volume des Mémoires de la Société royale académique de Savoie, publié en 1835, contient un mémoire de Fodéré, jusque-là inédit, intitulé : Recherches toxicologiques, médicales et pharmaceutiques sur la grande ciguë, son analyse et expériences avec le produit immédiat de cette plante, appliquées à ce qu'on rapporte de la mort de Socrate.

Enfin, Fodéré a écrit de nombreux articles dans le grand Dictionnaire des Sciences médicales, et dans le Journal complémentaire de ce dictionnaire.

MANUSCRITS ENCORE INÉDITS :

Traité des maladies nerveuses. 2 vol.

Philosophie sociale ou *du Principe de vie de l'homme en société.* 4 vol.

ON SOUSCRIT A PARIS
- Chez le comte DE FORTIS, chevalier des Ordres de St-Maurice et Lazare, rue Mondovi, n° 2;
- Et chez le docteur DUCROS (de Sixt), rue Chérubini, n° 1 (ci-devant rue Chabannais, n° 13.)

Les noms des Souscripteurs seront imprimés sur une liste qui sera envoyée à chacun d'eux.